

RELEVER LES DÉFIS UNIQUES AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LES EMPLOYEURS SOUS RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE

Publié le 19 octobre, 2021

Catégories: [Perspectives](#), [Événements](#), [Webinaires](#)

Vous pouvez maintenant visionner l'enregistrement de la session [ici](#).

Les employeurs sous réglementation fédérale ont dû s'adapter à un nombre de changements sur le plan du droit et relever une quantité de défis ces dernières années. En plus de continuer à lutter contre la pandémie de la COVID-19, en 2021, les employeurs sous réglementation fédérale ont dû mettre en œuvre des changements en milieu de travail pour se conformer au nouveau Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail et commencer à se préparer à remplir leurs obligations en vertu de la Loi sur l'équité salariale récemment adoptée.

Notre rôle chez McMillan ne consiste pas seulement à vous aider à comprendre vos obligations en vertu des normes d'emploi fédérales et de la législation sur l'équité salariale, mais aussi à vous fournir des conseils pratiques sur la façon de vous préparer aux défis à venir et de réagir efficacement lorsque ces défis se présenteront.

Joignez-vous à nous le **mardi 2 novembre 2021** pour un atelier virtuel sur la manière de relever certains des défis uniques auxquels sont confrontés les employeurs sous réglementation fédérale, notamment :

- Quoi attendre du gouvernement fédéral à la rentrée parlementaire.
- Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail : Leçons tirées de l'année 1 du nouveau régime.
- Se préparer à remplir ses obligations en vertu de la Loi sur l'équité salariale : Quelles mesures peut-on prendre dans les prochains mois?
- Où vont les réclamations et qu'est-ce que cela signifie? Un guide pratique pour la résolution des différends.

Les personnes présentes seront invitées à participer et à solliciter les opinions des présentateur.trice.s sur des points d'intérêt. Nous espérons vous y voir!

Veillez prendre note que ce webinaire se déroulera en anglais.

Date et heure

Mardi 2 novembre 2021

De 13 h à 14 h 30 HE

Présentateurs/présentatrices

Kyle Lambert

Associé

Emploi et relations de travail

Dianne Rideout

Associée

Emploi et relations de travail

Marie-Eve Jean

Sociétaire

Emploi et relations de travail

Jonathan Kalles

Avocat-conseil

Gouvernement et affaires publiques

Michelle McKinnon

Sociétaire

Emploi et relations de travail

Cet atelier est admissible à 1 h 30 de droit de fond (Ontario), à 1 h 30 de FPC (Colombie-Britannique) et à 1 h 30 de FPC (Québec).

Pour télécharger notre dernier guide en **Droit du travail et de l'emploi au Canada : Employeurs sous réglementation fédérale**, veuillez cliquer [ici](#). *(disponible uniquement en anglais)*

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'équipe des événements à events@mcmillan.ca.